PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Approbation du PV de la séance publique précédente

1. Exposé du dossier

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédent. Le PV ayant été rédigé par le Directeur général.

2. Proposition de décision

Approbation du PV de la séance précédente

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : PV de la séance précédente.

~~**4. Informations budgétaires**~~

~~Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.~~
~~Article budgétaire :~~
~~Avis de légalité de la Directrice financière :~~

~~**5. Subvention**~~

~~Pouvoir subsidiant :~~
~~Montant :~~

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Goosse Florian
Téléphone : 081.39.60.70
Courriel : florian.goosse@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Zone de secours N.A.G.E. – Prise de connaissance du budget initial 2026 et fixation de le dotation communale provisoire 2026
Séance du Conseil communal du : 19 janvier 2026

1. Exposé du dossier

Le budget initial 2023 de la Zone de secours a été approuvée par le Conseil de Zone le 02 décembre 2052. La part communale est de 224.584,59 € €.

2. Proposition de décision

1. Prendre connaissance du Budget initial 2026 de la Zone de Secours
2. Fixer la dotation provisoire au montant de 224.584,59 €

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :

4. Informations budgétaires

Impact : 224.584,59 euros T.V.A.C.
Article budgétaire : 351/435-01
Avis de légalité de la Directrice financière : Défavorable

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : Néant
Montant :Néant

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Quets Jonathan
Téléphone : 081/39.60.76
Courriel : jonathan.quets@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Zone de secours NAGE – Modalités de financement communal pour les exercices 2026-2031
Séance du Conseil communal du : 19 janvier 2026

1. Exposé du dossier

En sa séance du 02 décembre 2025, le Conseil zonal a voté les modalités de financement communal de la zone NAGE pour les exercices 2026 à 2031 ainsi que la clé de répartition.

2. Proposition de décision

Art. 1 - Ratifier la décision du Conseil zonal du 02 décembre 2025 relative à la poursuite de la clé de répartition historique (prorata des apports historiques) ;
Art. 2 - Solliciter la compréhension du Collège de Ville de Namur en vue de respecter les accords historiques qui ont toujours prévalus au sein de la Zone et, dès lors, de ne pas impacter lourdement les finances de la Commune, et rompre la bonne atmosphère qui a toujours prévalu entre les Bourgmestres
Art. 3 - Transmettre copie de la présente décision et de ses annexes à la zone NAGE ainsi qu'à Monsieur le Gouverneur de la Province de Namur et à Monsieur le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur ;

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
1. Courrier du comptable spécial
2. Délibération signée du Conseil zonal
3. Comparaison entre la clé historique et la clé du Gouverneur

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Quets Jonathan
Téléphone : 081/39.60.76
Courriel : jonathan.quets@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Décision de refus par le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire Technique - Installation de 5 éoliennes (PU 2024-06) - Recours Luminus - Autorisation pour ester en justice.

Séance du Conseil communal du : 19 janvier 2026.

1. Exposé du dossier

Le Conseil communal est appelé à se prononcer dans le cadre du recours introduit par la SA Luminus contre le refus d'un permis unique pour un projet de cinq éoliennes à Profondeville. La demande, introduite en novembre 2024 et déclarée complète en avril 2025, a fait l'objet d'un avis défavorable du Collège communal et a été refusée par les fonctionnaires compétents (délégué et technique) en octobre 2025. Luminus ayant introduit un recours contre cette décision de refus, il est jugé nécessaire d'anticiper une éventuelle procédure judiciaire en sollicitant l'autorisation du Conseil communal afin de pouvoir ester en justice.

2. Proposition de décision

- Autorisation d'ester en justice (au Conseil d'Etat) dans l'hypothèse où le Ministre wallon déciderait d'octroyer le permis unique à la SA Luminus.
- Charger le Collège communal de désigner un avocat pour le représenter dans le cadre d'une action en justice.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Projet de délibération ;
- Accusé de réception du recours sur une décision relative à une demande de permis d'environnement et unique, une révision des conditions particulières ou une sûreté imposée ;
- Avis de recours à destination de la population
- Arguments de Luminus dans le cadre du recours
- Décision de refus des fonctionnaires délégué et technique

4. Informations budgétaires

Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Degée Svetlana
Téléphone : 081/67.08.13

Courriel : svetlana.degee@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Organisation du festival musical Profondeville Tribute les 19, 20 et 21 juin 2026 - Convention de partenariat.

Séance du Conseil communal du : 19 janvier 2026.

1. **Exposé du dossier**

Le Conseil communal est appelé à se prononcer sur le projet de convention dans le cadre du festival musical « Profondeville Tribute Festival » qui aura lieu sur le territoire de la Commune de Profondeville du 19 au 21 juin 2026. Cette convention encadre notamment l'apport logistique et humain à fournir par la Commune de Profondeville.

2. **Proposition de décision**

- Approbation de la convention spécifiant les contributions à l'évènement Profondeville Tribute Festival.

3. **Projet de délibération et pièces justificatives**

Le présent rapport est accompagné :
- Projet de délibération ;
- Projet de convention ;
- Présentation et programme du festival 2026

4. **Informations budgétaires**

Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. **Gestionnaire du dossier**

Nom, prénom : Degée Svetlana
Téléphone : 081/67.08.13

Courriel : svetlana.degee@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Convention de collaboration-partenariat avec l'ASBL Le Herdal - Renouvellement.

Séance du Conseil communal du : 19 janvier 2026.

1. Exposé du dossier

Le dossier vise à renouveler le partenariat entre la Commune et l'ASBL "Cercle culturel royal Le Herdal" afin de soutenir et encadrer l'organisation d'activités culturelles sur le territoire communal. Le partenariat sera valable jusqu'en 2031.

2. Proposition de décision

- Renouvellement du partenariat avec l'ASBL Le Herdal.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Projet de délibération ;
- Projet de convention

4. Informations budgétaires

Impact : Maximum 2000€ par an.
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Degée Svetlana
Téléphone : 081 67 08 13
Courriel : svetlana.degee@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Convention avec la SNCB relative à l'aménagement d'une rampe d'accès et d'un parking vélos à la gare de Lustin - Approbation.

Séance du Conseil communal du : 19 janvier 2026.

1. Exposé du dossier

Le dossier concerne l'approbation d'une convention entre la SNCB et la Commune de Profondeville relative :

- à l'aménagement d'une rampe d'accès au parking voyageurs,
- et à la création d'un parking vélos à la gare de Lustin.

Cette convention est une étape indispensable pour permettre la poursuite et la mise en œuvre effective du projet subsidié dans le cadre du PIC-PIMACI 2022-2024.

2. Proposition de décision

- Approuver la convention SNCB–Commune relative à la rampe d'accès et au parking vélos à la gare de Lustin

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Projet de délibération ;
- Convention avec la SNCB
- Plan

4. Informations budgétaires

Impact : /.

5. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Degée Svetlana
Téléphone : 081 67 08 13
Courriel : svetlana.degee@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : ATL - Plan d'action annuel 2025-2026.

Séance du Conseil Communal du : 19.01.2026

1.Exposé du dossier
ATL - Plan d'action annuel 2025-2026.

2. Proposition de décision

Prends connaissance du plan d'action annuel 2025-2026 de l'accueil extrascolaire présenté et validé en séance de la Commission Communale de l'Accueil Temps Libre du 09.12.2025.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière ;

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : HUYS Stéphanie
Téléphone : 081/42.02.24
Courriel : stephanie.huys@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.

Séance du Conseil communal du 19 janvier 2026

1. Exposé du dossier

En vertu d'une délibération du Conseil communal du 13.01.2025, le Collège communal a reçu délégation pour procéder à la désignation et à l'ensemble des décisions, en ce compris le licenciement, après instruction et procédure conformes au règlement spécifique, dans le cadre des relations contractuelles avec les agents contractuels et contractuels subventionnés.
Les décisions sont ensuite communiquées au Conseil communal.

2. Proposition de décision

Prise d'acte de différentes décisions en matière de personnel.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné des décisions dont le Conseil prendra acte.

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Guilbaud Valentine
Téléphone : 081.42.02.21
Courriel : valentine.guilbaud@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Désignations des accueillant.e.s de l'extrascolaire et surveillant.e.s du temps de midi - Communication.

Séance du Conseil Communal du : 19.01.2026

1.Exposé du dossier
Désignations des accueillant.e.s de l'extrascolaire et surveillant.e.s du temps de midi - Communication.

2. Proposition de décision

Communication des désignations arrêtées en séances du Collège communal des 16.07.2025, 23.07.2025, 20.08.2025, 09.09.2025, 17.09.2025, 24.09.2025, 08.10.2025, 15.10.2025, 29.10.2025, 12.11.2025, 26.11.2025, 10.12.2025, 17.12.2025 ;

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Délibérations des 16.07.2025, 23.07.2025, 20.08.2025, 09.09.2025, 17.09.2025, 24.09.2025, 08.10.2025, 15.10.2025, 29.10.2025, 12.11.2025, 26.11.2025, 10.12.2025, 17.12.2025 ;

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière ;

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : HUYS Stéphanie
Téléphone : 081/42.02.24
Courriel : stephanie.huys@profondeville.be